Police municipale

Placée sous l'autorité du Maire, la Police municipale a pour mission **d'assurer la sûreté, la tranquillité, la sécurité et la salubrité publique**. À ce titre, elle est chargée de faire **respecter les arrêtés municipaux**.

La Police municipale est chargée de **garantir le bon ordre public** dans la commune par des moyens **de prévention et de répression**, afin d'améliorer la qualité de vie des Logeois.
Elle travaille en étroite collaboration avec la Police Nationale, les Sapeurs Pompiers, les différents acteurs de sécurité ainsi qu'avec l'ensemble des partenaires de la vie locale (écoles, associations, bailleurs...).

La sécurité est l'affaire de tous

En soirée, durant la nuit ou le week-end, vous constatez des **actes délictueux** ? Vous êtes victime de **tapage nocturne** ?
N'attendez pas le lendemain pour en avertir la Police municipale : **la rapidité conditionne l'efficacité**. Au moindre fait suspect, ayez le bon réflexe ! **Appelez immédiatement la Police nationale en composant le 17**. Elle pourra, en fonction de ses disponibilités, envoyer une patrouille sur place.

Toutefois, il est important de souligner qu'il n'est jamais trop tard pour prévenir la Police municipale des faits après coup. Même une fois que l'urgence immédiate est passée, votre témoignage peut contribuer à renforcer la vigilance et la prévention dans notre commune.

Contact

Mairie – Police municipale

- Stephane ROCHAULT
- 06 81 62 44 77
- policemunicipale@mairieleslogesenjosas.fr

Sur le même sujet



Quartiers et correspondants



Prévention face aux démarchages et vols à la fausse qualité



Opération Tranquillité Vacances



Stationnement



Animaux errants ou perdus



Plan communal de sauvegarde – PCS



Vidéoprotection

- Partager sur
- Partager sur Facebook

- Partager sur Twitter
- Partager sur LinkedIn
- Partager par email
- Enregistrer en PDF